

**CONSIGNES ÉTUDIANTS**  
**APPLICABLES AUX ÉPREUVES SANCTIONNANT LES CURSUS PARAMÉDICAUX**

**HORAIRES – ACCÈS A LA SALLE D'EXAMEN**

- Les candidats doivent être présents à l'ouverture des portes de la salle, soit  $\frac{3}{4}$  d'heure avant le début des épreuves des UEC et  $\frac{1}{2}$  heure avant le début des épreuves des UECP/UEM.
- La carte d'étudiant est obligatoire (ou à défaut une pièce d'identité avec photo)

**MATÉRIEL AUTORISÉ LORS DES ÉPREUVES**

- Posez la carte d'étudiant ou la pièce d'identité en évidence sur votre table, de façon à ce qu'elle soit bien visible par l'administration
- Stylos noir ou bleu, effaceur, règle.
- Pas de trousse, pas de gomme, pas d'étui à lunettes sur la table.
- Déposez les sacs, manteaux et autres accessoires à vos pieds avant le début de l'épreuve.
- Tout objet connecté, téléphone portable, lecteur MP3, GPS, organisateur, etc... doivent obligatoirement être éteints et rester dans votre sac.
- Bouteilles d'eau ou boissons doivent être sans étiquette et obligatoirement placées au sol.
- Montre ou réveil classiques autorisés.
- Les candidats doivent avoir les oreilles nues : dégagées de cheveux, foulard, casquette, obturateur d'oreille, etc....
- L'usage des calculatrices est formellement interdit sauf indication contraire.

**DÉROULEMENT DES ÉPREUVES – CONSIGNES GÉNÉRALES**

- Au début de chaque  $\frac{1}{2}$  journée d'épreuves : assurez-vous d'avoir sur la table tous les documents nécessaires pour les épreuves écrites, à savoir : une feuille de composition numérotée par épreuve, des feuilles de brouillons.
- Si vous êtes amenés à changer de feuille de coche pendant une épreuve, n'utilisez pas une des feuilles de votre pochette. Faites appel à un surveillant qui vous distribuera une nouvelle feuille sur laquelle vous reporterez votre n° de place et vos nom/prénom.
- Il ne sera répondu à aucune question d'ordre pédagogique durant l'épreuve.
- Aucun candidat n'est autorisé à quitter sa place avant la fin de l'épreuve y compris pour se rendre aux toilettes. En cas de force majeure, le candidat doit préalablement se signaler à un surveillant qui l'accompagnera. Le surveillant relève la copie du candidat, qui ne pourra plus recomposer.
- Il est interdit de fumer dans la salle d'examen y compris la cigarette électronique.
- Le responsable de l'épreuve annonce la fin de la composition, les candidats cessent alors de composer immédiatement et se lèvent.
- Vous remettez immédiatement la copie au surveillant chargé du ramassage, dès qu'il se présente devant vous. Vous êtes responsable de la copie que vous remettez.
- La sortie de la salle sera possible, une fois le recomptage des copies terminé et, si plusieurs épreuves se déroulent sur le même créneau, une fois toutes les épreuves terminées.

**FRAUDE OU TENTATIVE DE FRAUDE**

- Tout étudiant surpris en train de frauder ou d'essayer de frauder, qu'il soit directement auteur ou complice sera traduit devant le conseil de discipline de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier.
- Déroulement de la procédure :
  - o le candidat poursuit les épreuves dans tous les cas.
  - o un procès-verbal est rédigé par le responsable de la salle ou de l'épreuve.
  - o le candidat signe le procès-verbal à la fin de l'épreuve.
  - o le dossier est transmis au Conseil de discipline de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier qui décidera des sanctions pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.